



Fréterive

Bulletin municipal – Décembre 2014

Numéro 1

Le mot du maire

Ce premier bulletin entièrement réalisé par la commission communication de notre nouvelle équipe vous apportera des informations communales en complément du site internet régulièrement mis à jour. Vous pourrez y découvrir l'avancement des projets tout au long de ces huit pages que nous avons souhaité partager avec le milieu associatif local et l'école.

La rentrée 2014 a été marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, et grâce à la motivation et aux nombreux talents de nos trois agents Véronique, Dominique et Cécile, je pense pouvoir affirmer que nous avons relevé ce défi.

Je me réjouis de constater que cette année encore les traditionnels rendez vous qui permettent à tous de partager de réels moments de

convivialité ont connu le succès habituel, félicitations aux associations pour leur dynamisme.

Je suis heureuse également de croiser de nombreux promeneurs venus parfois d'assez loin sur le «sentier des vignes sous les cascades» propice à de belles balades en famille.

A toute l'équipe municipale qui s'est toujours fortement investie et fédérée dans l'objectif de l'intérêt général de notre commune et qui m'assure constamment de son soutien j'adresse mes plus sincères remerciements, je souhaite que cette bonne collaboration se poursuive dans les années à venir.

A mes collègues élus, qui très vite ont su trouver leurs places chacun avec sa disponibilité, ses compétences et qui m'encadrent au mieux dans l'accomplissement de ma

fonction, je renouvelle ma gratitude. Ensemble nous avons su forger une dynamique de fonctionnement essentielle pour assurer les nombreuses tâches qui ne manqueront pas au cours de ces cinq prochaines années.

A l'aube de cette nouvelle année c'est avec optimisme et espoir qu'il faut regarder les difficultés qui se dressent devant nous, que 2015 vous apporte joie et réussite dans vos projets personnels ou professionnels, c'est le vœu que je forme pour chacun d'entre vous.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année en famille et je vous donne rendez vous le **vendredi 09 janvier** à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux en compagnie de mon équipe et des associations.

Eve BUEVOZ



Les Temps d'Activités Périscolaires en questions ...



Les TAP, qu'est ce que c'est ?

Dès la rentrée 2014 la commune de Fréteville a décidé de mettre en place avec l'accord des enseignants l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires dans le cadre de la réforme de l'éducation nationale.

Cette nouvelle organisation a pour principal effet d'alléger les journées des élèves entraînant la création d'un nouveau temps organisée par la commune : les Temps d'activités périscolaires (TAP). Ces nouvelles activités viennent compléter l'existant et s'harmonisent avec l'accueil périscolaire.



Comment ça se passe ?

En fonction des besoins de l'enfant, des locaux de la commune et des 4 axes du PEDT (Projet Educatif de Territoire validé par l'Inspection d'Académie), les élèves sont pris en charge par la commune le lundi et le jeudi de 15h00 à 16h30. Notre objectif est de proposer la découverte de nouveaux ateliers à chaque période, de vacances scolaires à vacances scolaires. Des ateliers de qualité encadrés par les agents communaux ou par des prestataires extérieurs diplômés.

Est ce obligatoire ?

Tous les ateliers proposés sont facultatifs et proposés au choix des

parents. Leur accord doit être renouvelé à chaque période. Bien sûr les enfants

Les TAP combien ça coûte ?

La commune a fait le choix de proposer la gratuité aux familles en s'engageant pour deux ans, tant que l'aide de l'état (50 euros par enfant) nous sera accordée. Il est encore un peu tôt pour annoncer le coût total de cette opération mais d'ores et déjà nous pouvons apporter les premiers chiffres.

L'école compte actuellement 68 enfants, sur 5 périodes d'activités et environ 68 jours d'ateliers. Nous estimons le coût (salaires des agents, des intervenants, et une partie des charges) à 10 000 euros environ, soit un coût par enfant de 150 euros environ. Après l'aide de l'état, le coût est donc de 100 euros/enfant pour le budget communal.

Qu'en pensent les enfants ?

Suite à un petit sondage réalisé auprès des enfants nous avons pu recueillir quelques réponses :

« les TAP c'est trop bien ! » « les TAP on en veut tous les jours »

« moi deux fois par semaine ça me suffit car j'aime l'école »

« j'adore le lundi car il y a trompette ! » « moi ce que j'aime c'est les jeux collectifs pour jouer avec mes copains »

« on voudrait plus de choix le jeudi »

« les percus c'est super bien »

Qu'en pensent les parents ?

Un bilan sera réalisé en fin d'année mais il nous a semblé intéressant en vue de nous améliorer d'être à l'écoute des familles en nous rendant dans un premier temps à la sortie de l'école.

« mon enfant est beaucoup plus

fatigué depuis que l'école a repris le mercredi »

« non, mes enfants ne me semblent pas plus fatigués que les autres années »

« oui mon enfant est très fatigué car le lundi et le jeudi il n'y a plus de sieste pour les grandes sections de maternelles »

« les ateliers proposés sont de qualité pour une petite commune, nous sommes satisfaits ! », « surtout conservez la gratuité »



Quel bilan pour ces 2 premières périodes ?

Nous avons la chance de pouvoir accueillir les enfants au sein de petits groupes et aussi de pouvoir leur offrir une palette assez variée d'activités, par exemple la découverte de la musique, de la magie, du théâtre, du yoga ou encore du sport.

Toutes les salles communales sont utilisées, bien sûr cela demande une grande rigueur pour organiser les plannings.

Au cours des 3 prochaines périodes les enfants découvriront un atelier anglais, un atelier vidéo, ils s'initieront également à la technique du quilling

Véronique, Cécile et Dominique nos 3 agents communaux se sont engagés pleinement et contribuent largement à la réussite des TAP pour notre commune.

Les travaux réalisés en 2014

Dès son installation, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail en assurant dans un premier temps la continuité de quatre chantiers engagés en 2013.

L'école



Pour accompagner la croissance constante des effectifs dans les trois classes la priorité des investissements a été donnée à l'école avec en 2013 la création de vestiaires ; 2014 a vu l'agrandissement et la mise aux normes des sanitaires.

Le montant de ces travaux s'est élevé à 121 485 € subventionné à 61,3 % (Conseil Général FDEC 2015 : 33618 €, Réserve Parlementaire de Madame Laclais : 15000€, Etat DETR : 25 889 €).



Le cimetière

L'opération de réhabilitation du cimetière engagée en 2012 a permis la réfection des murs de clôture par la Régie de Territoire, la création d'un espace cinéraire en 2014 avec le columbarium et le jardin du souvenir afin de répondre aux demandes des familles. Conçu par la sculptrice Anne Tiessé, réalisé en pierres locales par le maçon Julien Pernet, il est composé de 11 cases simples et de 12 doubles. Ce projet d'un coût de 19 947 € est subventionné à 51% par le Conseil Général.



Un parking supplémentaire de 20 places a été aménagé directement par la commune.



La Maserie

Le projet de création d'une station d'épuration à la Maserie a débuté avec le raccordement des réseaux eaux usées et eaux pluviales. Les appels d'offres sont en cours pour la réalisation de la station de traitement en lits plantés de roseaux en 2015.



Les Moulins

Une dernière tranche de voirie aux Moulins fin septembre, chemin des Anes, complète les aménagements commencés en 2012.

Les perspectives:

Les travaux 2015 concerneront la voirie de desserte du lotissement de la Lauzière, chemin de la Servaz, les réseaux eau potable, eaux usées et eaux pluviales de la rue de la Tronche. Tous ces travaux ont fait l'objet de financement extérieur.

Le local sous la mairie sera rénové en partenariat avec les associations afin de disposer d'une salle de réunion

pour leurs activités et également pour les TAP.

Les projets ultérieurs. Dans cette période d'austérité il convient d'être prudent quant à l'engagement de nouveaux dossiers. Cependant un stock de projets étudiés et dont l'utilité est bien démontrée permettra de bénéficier d'un

programme de relance éventuel. Trois projets structurants seront mis à l'étude l'année prochaine :

la réalisation de gîtes ruraux, d'une micro-crèche dans un bâtiment acquis il y a deux ans par la commune, et l'aménagement de la Fiardière suite aux études d'urbanisme sur ce secteur.

Tout un village pour une Vogue annuelle

Si l'Association d'Animation de Fréterive a pour vocation de maintenir une animation villageoise, depuis une dizaine d'années elle s'en tient à organiser à minima la « fête champêtre » de juillet, notre Vogue annuelle. Cet évènement mobilise les habitants de tous âges, pour organiser une journée entière d'animation du village (concours de pétanque le matin, animations pour tous en fin de journée) avec le désormais traditionnel « diots-polenta » en soirée. Le tout se terminant par une soirée dansante. Nouveaux arrivants, habitants

motivés, comment participer à ce week end festif ? En venant vous renseigner lors de l'Assemblée Générale qui a lieu les premiers mois de l'année, ou en venant directement le dernier week end de juillet proposer votre aide (installation du site, service des repas, service à la buvette, rangement...) ou festoyer avec les Frétarivots. Vos idées d'animations pour la Vogue sont également les bienvenues ! Le vœu des bénévoles de l'AAF est vraiment de réussir à maintenir ce « temps commun », qui réunit une grande partie des habitants le temps d'une

journée ! Qui sait, dans les années à venir, si la mobilisation bénévole s'étoffe à nouveau, nous pourrions envisager d'organiser comme par le passé d'autres évènements au cours de l'année !

Pour tout renseignement, pour vous inscrire sur la liste de diffusion mail, pour recevoir des informations sur l'animation locale, ou pour recevoir les dates des temps de préparation de la Vogue : David Vullien (Président) 06.61.88.61.58 animfreterive@gmail.com

Les Roses Brunes

Les « Rose Brunes », ainsi se nomme notre petit club de 44 adhérents et 23 multi-adhérents venant essentiellement du club de St Pierre avec qui nous partageons de nombreuses activités, sorties, voyages.

Activités 2014 :

AG **29 janvier**, Loto **18 mars** : nous étions 35 dans une ambiance sympathique, bugnes à volonté préparées avec cœur par Malou et Mado.

Sortie **17 juin**: en compagnie de nos amis St Pierrains dans la très jolie vallée de la Bourbre, visite de la distillerie Bigallet, avec une dégustation très appréciée , repas délicieux au restaurant Dauphinois

de Virieu-sur-Bourbre et pour clore cette belle journée la découverte de son château du XIII^{ème} siècle.

Repas surprise **15 octobre**: plat unique partagé avec bonne humeur et bon appétit puis jeux pour clore l'après-midi.

Repas de fin d'année **03 décembre** : dans notre salle des fêtes de Fréterive toujours en compagnie de nos St Pierrains.

Agenda 2015:

AG **21 janvier** : journée importante au cours de laquelle nous accueillerons avec plaisir de nouveaux adhérents pour vivre ensemble de bons moments.

Association Fréterive/Majunga



Association présidée par Christiane Brunet dont le but est le soutien à des actions humanitaires à Majunga (Madagascar) en relation avec le Docteur Candide.

Contact : 04 79 28 53 59

Belote – dimanche 7 décembre - 14h
Concours de belote, repas le soir.

Fête de Noël – samedi 20 décembre - 10h30
Spectacle des enfants
Dégustation d'huitres et vente de beaufort en pré-commande (flyers disponibles en Mairie)

Loto – dimanche 1 mars - 14h
Loto, gâteaux, buvette

Pasta party – samedi 30 mai - 19h
Repas dansant

Pétanque – dimanche 28 juin – à partir de 9h
Concours de pétanque, buvette, snack



L'ASSF vous invite

(Association des parents d'élèves)

L'école, grâce à ses enseignants, permet à nos enfants de s'enrichir de mille expériences par le biais des activités (extra) scolaires, chaque manifestation de l'Association des parents d'élèves est une occasion d'animer Fréterive. Nous souhaitons par là-même favoriser les rencontres inter-générationnelles.

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre pour participer aux différentes manifestations prévues cette année .



Et si on parlait ... sur les sentiers Fréterivots ! Association Frette-Rive à Pied

L'association Frette-Rive à pied, créée en février 2011, a pour objet l'entretien, le balisage et la mise en valeur des sentiers communaux. Elle s'intéresse également à la connaissance, la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de Fréterive et favorise la pratique de la randonnée pédestre dans un cadre de tourisme et loisirs.

A notre rythme, cahin-caha sur nos sentiers, cisaille, pioche, scie à la main, nous entretenons vos chemins! Deux fois par mois, dans le cadre de petits « chantiers » à la demi-journée (8h30-12h en général), nous nous mobilisons pour valoriser nos sentiers et les rendre accessibles à tous.

Voilà 3 ans et demi que nous avons commencé, et le résultat commence à être probant : des « circuits » vont pouvoir être balisés, la revalorisation des sentiers sur les coteaux est remarquée par les promeneurs Fréterivots, les randonneurs du dimanche vont pouvoir circuler sans poser des questions sur la direction à suivre à chaque hameau traversé...

L'objectif pour nous étant de pouvoir bientôt mettre à disposition des petits fascicules permettant aux promeneurs de s'orienter, de choisir

des « boucles » de promenade, de savoir quels éléments patrimoniaux ou points de vue sont offerts sur ces axes, etc.



Petite association, petits moyens, petit nombre de bras, tout ça incite à une forte entraide locale... Nous organisons régulièrement des chantiers en commun avec les associations du canton, et nous les remercions pour leur aide logistique, matérielle et physique !

Si l'envie vous prend, même ponctuellement, de rejoindre notre petit groupe, c'est hétéroclite, convivial et sympathique ! (photos à consulter sur notre blog !) Travail en équipe, discours philosophique, découvertes patrimoniales, partage de connaissances et satisfaction du bon travail accompli sont nos garanties ! Et si cette année nous arrivons à organiser une promenade découverte, c'est ouvert aux habitants, c'est un tracé accessible, surveillez les affichages et n'hésitez pas, venez découvrir nos coteaux différemment !

Chantiers à venir

Samedi 10 janvier (avec une galette !)

Jeudi 22 janvier

A consulter sur

<http://fretteriveapied.blogspot.fr>

Pour tout renseignement :

Colombe Buevoz 06.88.07.38.19

L'école de Fréterive

accueille cette année **68 élèves de la petite section au CM2**, répartis sur **3 classes**.

Les trois enseignants sont présents depuis quelques années.

Suite à la réforme des rythmes, les horaires sont : les lundi et jeudi jusqu'à 15 h, les mardi et vendredi jusqu'à 16h30 et le mercredi matin jusqu'à 11h30.

Le lundi et le jeudi, les enfants peuvent participer à des activités organisées par la commune.

L'école de Fréterive est une école dynamique par ses nombreux projets. Au printemps 2014, une fresque a été réalisée sous le préau par tous les enfants.

En février 2015, une artiste va venir dans le cadre des **PACTES** (projet artistique et culturel) et sur le thème « de la feuille de vigne » (les enfants vont réaliser une œuvre qui sera exposée au musée de la vigne et du

vin de Montmélian). Les élèves sont allés vendanger chez JP Grisard et chez Marc Vullien. D'autres moments permettront d'observer la vigne au fil des saisons.

Des temps forts sont maintenant devenus traditionnels et sont vivement attendus : **Halloween**, le **spectacle de Noël** et **l'après midi des Talents** (en fin d'année). Les **anniversaires** fêtés à la fin de chaque période avec les trois classes, la **remise des diplômes** et les **cadeaux de départs en 6^{ème}** sont des moments appréciés.

De plus pour la fin d'année scolaire, la classe de **CE2/CM1/CM2** prépare un beau spectacle (info à suivre).

Par son **site Internet** remis à jour régulièrement-- l'école, poursuit son passage dans l'ère du « numérique » et est dotée d'un **tableau numérique**.

L'école s'est modernisée par la **création de vestiaires** (été 2013) et de **sanitaires** (été 2014).

L'école de Fréterive est une école ouverte. De nombreuses sorties et activités sont proposées par les enseignants et financées par l'**ASSF** (Association des parents d'élèves). Les élèves ont participé à **Indiana Mômes** organisé par l'**USEP** au Fort de Tamié, au **Courseton** à Saint Pierre d'Albigny, au **spectacle du cirque MEDRANO** à Chambéry.

La commune financera les sorties « Natation » à Chambéry (pour les CP/CE1 et CE2/CM1/CM2) et à Saint Pierre d'Albigny (pour les maternelles).

www.ac-grenoble.fr/ecole/freterive





Viticulture

Cinq membres du syndicat des pépiniéristes viticoles du canton ont décidé de lancer une expérimentation pour chercher des filières de revalorisation des déchets de plants de vignes dans le but d'éviter les brûlages qui contribuent à

la pollution de notre Combe de Savoie. Dans un premier temps ils sous traiteront le broyage, à cet effet la commune a mis à disposition un terrain de stockage clos.

Nous encourageons et félicitons vivement les acteurs de cette initiative.

Compréhension de la taxe foncière 2014

Les contribuables de Fréterive peuvent constater une modification des taux de cotisations de leurs taxes cette année 2014. Le prélèvement de la commune est passé de 25,08 à 27,08 % ; tandis que celui de l'intercommunalité a diminué de 4,51 à 2,51 %. Le total des deux taux est inchangé. Cette correction a été nécessaire lors de la fusion des quatre communautés de communes en une seule, Cœur de Savoie, afin d'avoir des prélèvements communautaires identiques sur l'ensemble de ce territoire. Les effets de la fusion sont donc neutres

fiscalement pour le contribuable, comme ils le sont pour les communes. Le conseil municipal de Fréterive n'a pas augmenté ses propres taux depuis 2008. Comme chaque année, la valeur des bases a elle augmenté de l'inflation qui est faible cette année puisque limitée à 0,9%. Enfin la TOM (taxe d'enlèvements des ordures ménagères) reste pour cette année encore liée à la taxe foncière. Le passage à la redevance incitative fait l'objet d'une nouvelle réflexion au sein de la communauté de communes Cœur de Savoie.

Murs de pierres sèches, notre patrimoine

Après une première campagne de réhabilitation menée en 2013 par les services techniques et la Régie de Territoire, les opérations se sont poursuivies en octobre sur le sentier des Barlettes. A l'aide de crédits européens mobilisés par la Communauté de communes et le parc naturel des Bauges, une formation à la

reconstruction de murs de pierres sèches a mobilisé une dizaine de volontaires de la Combe de Savoie (élus, techniciens communaux, membres d'associations, stagiaires en insertion professionnelle). En moins de deux jours plusieurs mètres linéaires ont ainsi été redressés. L'équipe s'est ensuite déplacée sur Cruet pour relever un autre muret.

Elections en 2015

Elections départementales avec nouveaux cantons : 1er tour 22 mars et 2e tour 29 mars 2015.

Elections régionales avec nouvelles régions : date non encore fixée.

L'inscription des jeunes ayant atteint 18 ans dans l'année est automatique. Celle des personnes ayant déménagé doit se faire en mairie avant le 31 décembre 2014.

Prévention des risques majeurs et protection des populations

Dans le but de préserver au mieux notre commune face aux risques majeurs auxquels notre territoire peut être exposé, une mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS) sera réalisée, et sera testée par un exercice fictif sur le terrain.

En savoir plus : <http://www.freterive73.fr/fr/information/65259/dicrim>



Secourisme

Une partie de l'équipe municipale a suivi une journée de 7 heures de formation au centre de secours de Saint-Pierre d'Albigny, avec en particulier l'apprentissage de l'utilisation d'un défibrillateur.

Assainissement collectif au chef lieu

Il est rappelé que les habitants desservis ont deux ans pour se raccorder au réseau après réalisation des travaux , que ce raccordement doit faire l'objet d'une demande écrite et d'un RV sur place avec le technicien de la commune.

Columbarium au cimetière

Le Conseil a approuvé le règlement du Columbarium et du Jardin du souvenir. Les familles qui le souhaitent peuvent signer une convention de réservation.



Communauté de communes Cœur de Savoie

La communauté de communes Cœur de Savoie (CCCdS) créée au 1^{er} janvier 2014 a vu son conseil entièrement renouvelé après les élections du mois de mars. Eve Buevoz représente la commune de Fréterive. Au bureau, notre ancien territoire de la Combe est représenté par Etienne Pilard, vice-président en charge de l'urbanisme et Rémy Saint Germain, vice-président en charge du développement durable. La nouvelle communauté de communes n'a pas repris la totalité des compétences exercées différemment par les intercommunalités précédentes. En ce qui nous concerne, le périscolaire a été repris par la commune, coordonné par Monique

Lecomte, comme à Saint-Jean-de-la-Porte. Pour l'eau potable la compétence doit être gardée par la communauté de communes jusqu'à la fin de l'année 2015, date de la fin du contrat de prestataire actuel. Les communes réfléchissent à une nouvelle mutualisation de ce service. La collecte des déchets, compétence gardée par la CCCdS, ne changerait pas de mode de facturation pour le moment. Le bilan de l'expérience de comptabiliser « les levées » en vue d'une redevance incitative reste à faire. Enfin sur le plan économique l'aménagement du parc d'activité « La Gare » devrait permettre d'y accueillir les premières entreprises dès 2015 tandis que « L'Atelier des

Quais » sera réhabilité pour loger les créateurs d'entreprises.

Au-delà des regroupements et transferts de compétences toujours délicats à mettre en place, la fusion se poursuit dans la bonne humeur et le respect des identités de chacun des territoires. Quant aux liens particuliers créés depuis longtemps entre les communes de la Combe, la fusion ne va pas les couper. Nous garderons une coopération dans les services au quotidien et une entraide entre élus. Rien ne nous empêchera de préparer des projets communs ou de mutualiser des moyens techniques.

En savoir plus...

www.coeurdesavoie.fr/

Parc naturel régional du massif des Bauges et Géopark

Fréterive adhère au parc naturel régional du massif des Bauges depuis sa création en 1995. Le PNR met en œuvre une charte qui fixe les missions du Parc selon les quatre axes.

Développer : le Parc apporte une aide aux communes dans les domaines de l'urbanisme, de l'agriculture, de la structuration des filières comme la viticulture, l'apiculture ou les plantes médicinales, de la valorisation de la ressource forestière.

Préserver : mission originelle des PNR, cela concerne principalement la protection de la faune, de la flore et des espaces naturels, la protection de la ressource en eau, la préservation du patrimoine bâti, le développement des énergies renouvelables,...

Accueillir : L'objectif est de faire découvrir les sites remarquables du Parc dans le cadre d'un tourisme raisonné. Les actions concernent les sentiers de découvertes (Ex : Le Chemin des Vignes), les maisons thématiques, les itinéraires de cyclotourisme et vélos tous terrains, avec un effort particulier sur l'offre d'hébergement en toutes saisons.

Partager : Il s'agit de développer l'éducation, la communication et la coopération. Relations avec la presse spécialisée, publication de *L'Écho*,

journal du Parc, site internet www.parcdesbauges.com et réseaux sociaux, coédition de livres et cartes sur le territoire.

Des actions sont également menées en direction des scolaires.

Le 17 septembre 2011 le PNR des Bauges a obtenu le **label international GEOPARK soutenu par l'UNESCO** rejoignant ainsi 2 autres territoires français et une centaine de territoires dans le monde pour la qualité de ses sites aux plans géologique et environnemental et la bonne gestion associée.

Ce label international contribuera à la renommée du Massif des Bauges et à la venue de nouveaux visiteurs sur notre territoire.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE FRETERIVE

Ouverture du secrétariat le mardi, vendredi et samedi matin de 8h30 à 11h30.

(**Attention** fermeture les 1^{er} samedis du mois)

Tél : 04.79.28.54.01 - fax : 04.79.71.40.82 –
site internet : www.freterive73.fr

DECHETTERIE DU CANTON

ST PIERRE D'ALBIGNY, sous la Gare

tél **04.79.28.65.98**

LUNDI : 9h-12h et 14h-17h

MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 14h-17h

SAMEDI: 9h-12h et 14h-18h

Communauté de communes Cœur de Savoie

Place Albert Serraz- BP40020 – 73800 Montmélian

Tél : 04.79.84.36.27 – fax : 04.79.84.36.28 –

site internet : www.coeurdesavoie.fr

AGENDA 2015

VŒUX DU MAIRE : Vendredi 9 janvier à 18h30

LOTO de l'ASSF : dimanche 1 mars

CARNAVAL de l'école : samedi 11 avril

CEREMONIE du 8 mai

PASTA PARTY de l'ASSF : samedi 30 mai

PETANQUE de l'ASSF : dimanche 28 juin

FETE CHAMPETRE : dimanche 26 juillet

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

TOUTES URGENCES

(numéro prioritaire européen et fonctionne avec mobiles et fixes)

112

SMS OU FAX

(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

114

URBANISME 2014

DI MASULLO Agostino :

Permis de construire pour maison individuelle accordé le 17/06/2014 - lot. « la Lauzière » La Tronche

SANZO Grégory et Marine :

Demande de permis de construire pour maison individuelle déposé le 3/10/2014 lieu-dit « la Tronche » – *en cours d'instruction*

SARL Antonin –

Demande de permis d'aménager création d'un lotissement « Le jardin de Louise » de 5 lots lieu-dit les Barlettes déposée le 24/10/2014 – *en cours d'instruction*

ETAT CIVIL

Naissances:

Ethan, Paul RAUX né le 20 janvier 2014 de Céline VULLIEN et Jérémy RAUX.

Raphael REVOLLET né le 21 janvier 2014 d'Auréli COMBAZ et Patrick REVOLLET.

Louise DECOMBLE née le 25 janvier 2014 d'Aurore CHATELAIN et Jérémy DECOMBLE.

Simon LEGER né le 19 février 2014 de Marie LEDAMOISEL et Eddy LEGER.

Noa TEIXEIRA né le 18 avril 2014 de Krystina LOISY et Johann TEIXEIRA.

Jade GRISARD née le 18 juillet 2014 de Laetitia GARCIA-GRISARD et Benoit GRISARD.

Adrien BLAMBERT né le 16 novembre 2014 d'Anne-Sophie NEPOTE VESINO et Lionel BLAMBERT.

Mariage:

Yann et Hélène TUAL le 27 septembre 2014.

